



ACOP-F Conseil d'administration Du 11 octobre 2014 à Paris

Présent.e.s : Dominique Hocquard, Jean-Louis Guerche, Rodrigue Ozenne, Catherine Rouyer (via skype), Florence Pagès, Véronique Soulié, Marilou Struillou, Daniel Pandolfi, Jean-Luc Brun, Bernard Lespès, Florent Liberge.

Invitées : Béatrice Saphy, Graziana Boscato (JNE 2014 Strasbourg), Lydia Deyrem (JNE 2015 Le Havre)

Excusé.e.s : Sylvie Amici, Denis Cornette, Catherine Thuet, Suzanne Bultheel, Jean-François Castell, Joëlle Mezza

Ordre du jour

Matinée

Actualités : rencontres, audiences et colloques

Bilan JNE 2014 -Strasbourg et perspectives JNE 2015 - Le Havre

Point Trésorerie

Après-midi

Echanges et Arguments : pour un corps unique de Psychologues de l'Education Nationale

Au sujet des DELEGUES ACADEMIQUES

Daniel Pandolfi (DP) souhaite que la question du rôle des DA soit mise à l'ordre du jour, suite aux décisions prises lors des JNE de Strasbourg : lors du CA élargi aux délégués académiques de l'ACOP-F, il leur a été dit que désormais la campagne d'adhésion serait faite via internet et que le recueil des adhésions ne constituerait plus qu'une part moindre dans leurs missions. Il souligne qu'il lui semble qu'il n'a pas été clairement annoncé quelles tâches leur sont désormais dévolues. Il argumente que notamment s'il y a pour les délégués remboursement du voyage, d'une nuit d'hôtel et d'un repas pour le CA de septembre c'est aussi pour les remercier de leur investissement pour l'ACOP-F. Il précise que l'organisation de journées académiques d'études par les DA permet de relancer les adhésions au niveau local.

Bernard Lespes (BL) explique qu'il y a un certain temps il y avait une lettre des DA avec les tâches que l'on demandait. Dominique Hocquard (DH) et les membres du CA sont favorables pour renouer avec la lettre aux DA. via une prochaine lettre aux DA, le rôle attendu des DA sera reprécisé : il consiste à promouvoir l'ACOP-F dans les académies et à sensibiliser les collègues à l'importance de l'adhésion. Cela passe notamment par un effort accru sur l'organisation de Journées Régionales d'Etudes, mais aussi il s'agit de s'associer aux mobilisations et actions qui s'inscrivent dans la lignée des positions et valeurs soutenues par l'ACOP-F. Il ne faut pas « rester au balcon de l'histoire » et être le relais des actions locales. Pour Marilou Struillou (MLS) il faut insister auprès des DA sur le fait que le temps et les budgets dégagés par la « dématérialisation » des adhésions permettent justement de favoriser l'organisation de JRE et que le national pourra ainsi aider pour une partie des frais engagés dans ces journées.

Décision est prise d'envoyer d'ici au prochain CA une lettre aux DA reprenant notamment ces diverses informations, (réalisation par Florence Pagès -FP).

A propos des adhésions, BL dit avoir la volonté de se réinvestir sur la procédure du rescrit fiscal puisque la demande pour que l'association soit reconnue d'intérêt général n'est pas possible dans le cadre actuel de ses statuts et de son fonctionnement.

BILAN JNE 2014 -STRASBOURG

Une enquête a été diffusée par l'équipe organisatrice afin d'avoir une évaluation sur les JNE.

A propos de l'organisation matérielle des JNE, des membres du CA font remarquer que le lieu des stands était trop éloigné du lieu des conférences (Conseil de l'Europe), ce qui n'a pas favorisé l'assiduité des participants.

Jean-Louis Guerche (JLG) fait remarquer que les conférences du mercredi matin et du vendredi matin ont été des moments forts avec l'intervention d'excellents conférenciers. Cependant il regrette que depuis deux ans la clôture se fasse sur des paroles ministérielles... Il estime qu'il faut renouer avec une tradition de conférences sur cette dernière demi-journée aussi.

Rodrigue Ozenne (RO) souligne qu'il devrait y avoir plus de collègues du terrain qui interviennent en théorisant ou en faisant part de leur pratique. Les collègues sont nombreux à avoir des expériences intéressantes sur lesquelles s'exprimer. Pourquoi ne pas donner plus de temps au récit d'une pratique par les COP eux-mêmes, ou bien à l'analyse de notre pratique, à l'occasion des JNE ?

Le temps des JNE doit être un temps de prise de recul, avec des apports sur d'autres champs (philosophique, littéraire, juridique....)

FP fait part de son ressenti avec à la fois de la satisfaction et de la frustration sur les conférences, de la nécessité d'une prise de recul, du besoin d'entretenir une réflexion professionnelle de haut niveau mais aussi elle évoque la nécessité du temps de partage dans des ateliers sur les pratiques professionnelles animés par des collègues COP.

Pour les tables rondes il est mentionné qu'elles ont été trop denses et qu'il a souvent manqué une animation qui aurait permis de problématiser les propos des intervenants.

DH exprime qu'il faut renouer avec la conférence de clôture.

Béatrice Saphy fait un point sur la trésorerie des JNE de Strasbourg:

-Quelques factures sont encore en attente (imprimerie du lycée Gutenberg 800€, DRONISEP impression du journal 200€) et certaines recettes n'ont pas encore été perçues (CASDEN, CEFOCOP Aix, Région Alsace)

A la date du 11 octobre, le reliquat est de 8 397,34€

Dépenses = 43 447,63€ / Recettes = 51 844,97€ (dont inscription aux JNE = 22 173€)

-Les lignes déficitaires :

Soirée récréative = - 818€ / Journée des retraités = -175,40€

Repas du mercredi au conseil de l'Europe : payé 20,40 € mais facturé 15€ aux congressistes.

Repas du vendredi au conseil de l'Europe : payé 16 € mais facturé 15€ aux congressistes.

-Pour les stagiaires de Bac Pro et BTS, B. Saphy demande s'il est possible de donner 10€ par élève afin de les aider à financer leur voyage d'études.

Pour le site Internet de Strasbourg, B. Saphy demande s'il est possible de renouveler le contrat avec l'hébergeur pour l'année 2015 (environ 72€)

-Il est demandé de mettre les textes en ligne uniquement après leur parution dans la revue « Questions d'Orientation » pour satisfaire l'éditeur de la revue.

Les vidéos des conférences pourraient être mises en ligne à partir de février.

Pour les collègues qui n'ont pas pu se rendre aux JNE, le remboursement est accordé en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical) ou en cas de refus de la hiérarchie d'accorder une autorisation d'absence.

B. Saphy précise que les cadeaux aux conférenciers n'ont presque rien coûté : quelques boîtes de chocolats et des livres ; les bouteilles de vin ont été offertes grâce au mari d'une collègue.

JNE 2015 - LE HAVRE

Le lieu : une salle serait possible au sein de l'ISEL (Institut Supérieur d'Etudes Logistiques), elle se situe à proximité de la gare et sa capacité est de 350 places. Une autre possibilité serait l'Université avec 500 places.

Organisation : Jean-Pierre Menuge a présenté les JNE aux IEN-IO. L. Deyrem, commissaire de ces JNE, présente le bilan d'étape au CA.

L' IEN-IO en résidence au Havre a exprimé le fait que la mairie souhaite participer. Le format de la soirée récréative est à revoir, son prix habituel est trop élevé et le bal n'attire pas.

Les membres du CA s'accordent sur le principe de faire de la soirée récréative un moment convivial partagé par tous les congressistes et donc d'un montant attractif : autour de 15€.

Thème : Orientation et Réseaux

L'Argument est revu avec JLG, L. Deyrem explique qu'il faut le reprendre car il n'ouvre pas suffisamment sur des questions professionnelles.

Les remarques des membres du CA :

L'argumentaire devrait mettre en avant les diverses acceptions de la notion de réseau, de plus il apparaît trop centré sur le CIO. Il est nécessaire de proposer une thématique plus large, suffisamment dialectique. Il est rappelé que le point de départ a été les réseaux des CIO en lutte ; cependant il semble nécessaire de s'extraire de la lutte et de problématiser davantage, de mettre en tension la question de réseau. Sont évoquées, pour étoffer la problématique, les notions de réseaux externes en référence aux partenariats, mais aussi de réseaux sociaux, de réseaux d'échanges de savoirs, de collectifs, de réseaux participatifs et de réseaux pyramidaux. Il est remarquable qu'une multiplicité de réseaux co-existent, avec des significations et des portées différentes.

L'idée est émise de faire un congrès « off » autour d'une sorte de récit de la mobilisation et de la lutte des collègues de l'académie de Rouen.

Il est proposé de partir de ce point de départ, c'est-à-dire de la lutte, et de démontrer comment cela mène à la réflexion, à la problématisation, tout en insérant la perspective historique.

POINT TRESORERIE :

Concernant le budget des JNE de Strasbourg, MLS précise que le bilan financier n'est pas stabilisé. A ce jour, l'avance de l'ACOP-F de 10 000€ pourra être remboursée et le bénéfice attendu serait d'environ 8 500 € (dont les 5 000€ de la Région Alsace).

Contrat MAIF :

MLS précise qu'elle a renégocié le contrat MAIF (forfait petite et moyenne association). Le montant du contrat sera de 94,36€ pour l'année 2015 (au lieu de 147,79€). Ce nouveau contrat couvrira aussi les JNE du Havre (pas de supplément à payer).

Tarifs des inscriptions des JNE 2015 :

A Strasbourg il y a eu un problème d'adhésion car la somme inscription adhérent + adhésion ACOP-F était supérieure au tarif non adhérent pour le forfait 3 jours.

La proposition faite est celle d'un tarif adhésion maximale 50€.

-Les tarifs d'inscription pour les non-adhérents (et extérieurs) > pour 3 jours : 140€ et 160 € pour les tardifs.

> Et un tarif unique indifférencié à la journée à 60€.

-Pour les adhérents > pour 3 jours, un tarif préférentiel à 65€ minimum (selon les catégories) jusqu'au 30 mai (les paiements effectifs jusqu'au 15 juin pourront bénéficier de ce tarif). A partir du 30 mai s'applique une 2^{ème} grille avec un tarif à 80€.

>Et le tarif à la journée est fixé à 45€.

MLS rappelle que certains congressistes ont pu bénéficier du tarif préférentiel alors que leur paiement est intervenu en septembre seulement : cela pose problème. Par ailleurs se pose la question du paiement en ligne, techniquement faisable mais cela a un coût. Les autres possibilités sont le virement bancaire ou le paiement par chèque. Il est décidé que la validation de l'inscription et le calcul du tarif appliqué se feront à compter de la réception du paiement. Et le remboursement ne pourra se faire que sur justificatif en cas d'impossibilité de se rendre aux JNE.

ECHANGES ET ARGUMENTS : POUR UN CORPS UNIQUE DE PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

Suite au GT 14, il est fait un bref rappel de l'audience avec d'autres organisations (PoPsyDEN) ayant eu lieu le 10 septembre 2014: le MEN est acquis à l'idée d'un corps unique de psychologues et cela semble bien engagé. La question qui se pose est de l'intérêt du MEN de reprendre ce projet ? Par ailleurs le MEN aurait accepté l'idée d'un recrutement sur M2 après l'avoir longtemps contesté.

BL intervient à propos de la différenciation des deux métiers, les deux finalités ont l'air d'être bien identifiées. Dans un communiqué récent, JP Bellier fait bien la distinction avec les spécificités entre les deux parcours : les psychologues scolaires interviendraient du cycle 1 au cycle 3 -ce qui pose la question de leur intervention auprès des élèves au collège en 6^{ème}- et les COP interviendraient sur le cycle 4 jusqu'au lycée et dans l'enseignement supérieur.

Quid de la « fluidité » entre les deux spécialités qui pourrait nous renvoyer du côté de l'insertion et des questions liées à l'économie ? JP Bellier a en effet insisté sur l'importance pour les COP d'être attentifs à ce qui concerne l'insertion.

Le niveau 6^{ème} pose problème : concernant l'intervention des psychologues scolaires, quelles seraient leurs actions ?

Peut-on porter un nom différent de celui du diplôme ? Dans tous les cas, la dénomination devrait mettre en avant le psychologue et permettre d'accoler sa spécificité : le terme « psychologue » devrait primer dans le nom de notre métier.

Il est souligné, par les membres du CA, que notre mission première en qualité de psychologues, ce n'est pas le conseil en orientation, mais la contribution au développement de l'individu inscrit dans son histoire. Par ailleurs le conseil n'exclut pas la qualité de psychologue, au sens générique et non thérapeutique. N'oublions pas ce que tenir conseil signifie.

ACTUALITES : RENCONTRES, AUDIENCES ET COLLOQUES

Il est décidé de ne pas faire la promotion des manifestations où nous ne sommes pas réellement engagés.

Il est par contre souligné (FP) l'intérêt de la participation à ces événements en tant que membres du CA de l'ACOP-F et pour cela il faudrait avoir une ligne budgétaire (RO).

L'Association des enseignants chercheurs des sciences de l'éducation a sollicité DH en tant que président de l'ACOP-F pour participer à un de leurs CA pour faire un point sur l'orientation.

-Colloque Henri PIERON avec l'ACOP-F les 27 et 28 novembre, nous sommes co-organisateurs avec le GREO, le groupe GRESTO et la SFP. Dominique Hocquard va s'y rendre au titre de l'ACOP-F et faire une allocution.

-Colloque « les Hivernales » de la SFP les 12 et 13 décembre, l'ACOP-F est une organisation associée de la SFP, à ce titre nos adhérents bénéficient d'un tarif privilégié. En marge de ce colloque se dérouleront les élections au bureau du département des organisations associées à la SFP dont SA en tant que représentante de l'ACOP-F est actuellement présidente. Se dérouleront également les élections au conseil d'administration de la SFP.

-Colloque « sens de vie » le 5, 6 et 7 Février DH représentera l'ACOP-F.

-Le collectif « Construire ensemble la politique de l'enfance » organise en janvier une manifestation avec l'ensemble des associations intervenant dans le champ de l'enfance et de l'adolescence. DH s'est engagé sur la présence d'un stand de l'ACOP-F.

-Une rencontre avec le directeur de l'ONISEP est programmée.

Prochain CA le 29 Novembre 2014

Sylvie Amici, secrétaire générale, Véronique Soulié et Florence Pagès, secrétaires adjointes